

dossier

## BIEN VIVRE ENSEMBLE : Sécurité, tranquillité publique, civisme

5 Premier coup de pelle  
du métro

6 Forum des associations



Ville  
d'Oullins

8 Une ville belle  
et fleurie



14 Sport et détente  
à la piscine

15 Ecran total





## Petite enfance en fête

Plus de 170 petits Oullinois et leurs parents se sont retrouvés au Pôle petite enfance Bussière le 13 juin dernier pour une fête pleine de surprises. Cette fête s'est déroulée en présence de Catherine Fleith, adjointe chargée de la petite enfance, la jeunesse, la santé et le handicap. Sur le thème « L'imaginaire s'envole », les enfants ont pu partager des jeux, des ateliers, échanger, s'amuser et partager un bon goûter.

## 100 ans de la Fraternelle

Le samedi 13 juin, la Fraternelle a fêté son centenaire en présence de personnalités, de ses adhérents et de nombreux visiteurs. François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins a félicité les bénévoles pour leur implication et a souhaité une longue vie à l'association à laquelle il a remis la médaille d'or de la Ville. La journée était ponctuée de nombreuses animations permettant de faire découvrir les activités de l'association et s'est terminée par une grande soirée festive.



# S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Délibérations du Conseil municipal du 25 juin 2009

page 5

la ville bouge

- Événement : Premier « coup de pelle » du métro
- Médiathèque : pose du toit cet été
- Travaux d'été dans les écoles

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Conseil municipal des enfants : dernière séance
- Forum des associations : rendez-vous le 5 septembre
- Les seniors en balade
- Crèche Pinocchio : de nouveaux aménagements
- Fortes chaleurs : prenons soin des personnes isolées
- Rentrée scolaire

page 8

environnement

- Une ville belle et fleurie
- Collecte des déchets ménagers

pages 9-10-11-12

regard sur...

**BIEN VIVRE ENSEMBLE :**

**Sécurité, tranquillité publique, civisme**

- La police municipale : quotidien et proximité
- Des brigades à vélo
- Opération Tranquillité Vacances
- Gardons notre ville propre
- Vivre sereinement ses déplacements en ville
- La vidéo-protection en question

page 13

économie et emploi

- Forum des commerçants : favoriser l'accessibilité
- Où faire vos courses alimentaires à Oullins cet été ?

page 14

sport et loisirs

- Activités des centres de loisirs
- Sport et détente à la piscine
- Le PLO GRS sur le podium

page 15

culture

- Saison théâtrale 2009-2010 : nos têtes en fête
- Ecran Total : du cinéma sous les étoiles
- Retour en images sur la Fête de la musique

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1<sup>ers</sup> jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet

Rédactrice en chef : Elisabeth Corino

Photos : Thierry Chassepoux

Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50

Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly

Distribution : Publi Services

Tirage : 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



**Profil : En matière de qualité de vie, la population est sensible à la sensation de sécurité. En ce sens, considérez-vous qu'Oullins est une ville paisible ?**

**François-Noël Buffet :** Pour la population, la « sécurité » est assimilée spontanément aux problèmes liés à la délinquance. Dans ce domaine, les chiffres de la Préfecture montrent qu'Oullins peut être considérée comme une ville plutôt tranquille dont le taux de délinquance a une moyenne moins élevée que nombre de villes de taille et de situation similaires.

Cependant, si notre ville échappe aujourd'hui aux actions de grande criminalité et de violence en bande, elle est néanmoins confrontée aux comportements de certains individus qui peuvent nuire fortement au caractère paisible de la commune en s'en prenant aux personnes, à leurs biens ou aux lieux publics. C'est donc essentiellement face à ces comportements, ou petite délinquance, que nous devons lutter avec la plus grande vigilance, à la fois en terme de prévention, mais aussi de sanction.

**Quels sont les moyens qui concourent à assurer et garantir la sécurité et la tranquillité sur la commune ?**

La politique municipale en matière de sécurité est relayée par trois moyens : l'action de la police municipale, notre collaboration avec la police nationale et enfin l'action du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) rassemblant la plupart des acteurs locaux et qui s'est réuni sous ma présidence le 6 février dernier.

Dans le domaine stricto sensu de la sécurité des personnes et des biens, et de la lutte face à la délinquance, il faut saluer l'action de la police nationale par l'intermédiaire du commissariat d'Oullins avec lequel nous collaborons très étroitement et très régulièrement.

Au niveau municipal, nous avons un rôle de proximité avec les habitants, qui est assuré notamment par la police municipale. Aujourd'hui, ce service est au complet en terme d'effectif, et est en mesure d'assurer un lien encore plus étroit avec la population, de mener un travail d'lotage renforcé et d'assurer une présence sur le terrain sur une plage horaire nettement plus importante que par le passé.

J'ajoute que le travail de proximité qu'assure la police municipale de même que sa visibilité

**C'est face à l'incivilité que nous devons lutter à la fois en terme de prévention mais aussi de sanction.**

sur le terrain, sont des facteurs essentiels de prévention. Cette dernière fait par ailleurs l'objet des missions spécifiques attribuées au médiateur de la Ville qui intervient à la fois comme conciliateur et accompagnateur auprès des habitants, qu'ils soient jeunes ou adultes.

**Indépendamment de la délinquance à proprement parler, vous évoquez la notion d'incivilité. A quoi pensez-vous ?**

Je veux insister sur le fait que, contrairement à ce que l'on pense, l'incivilité qui tend vers la petite délinquance peut tous nous concerner à un moment donné : jeter son papier par terre au

lieu de le mettre dans une poubelle, ne pas faire attention à son chien, ne pas laisser traverser un piéton quand on est au volant de sa voiture... Nous sommes tour à tour potentiellement victimes ou responsables. C'est fondamentalement une question de respect : le respect des autres mais aussi du cadre dans lequel on vit. Cet environnement, je fais tout pour l'améliorer au bénéfice des Oullinois, et je tiens à dire que cela représente un certain coût. Malheureusement, nous continuons à observer des dégradations qui sont effectuées soit de manière volontaire et avec vandalisme, soit par inconséquence, par inconscience, ou par laxisme.

Cette situation étant parfaitement inacceptable, nous allons prendre des mesures pour y remédier. Ainsi nous allons nous engager ces prochaines années, à l'instar de ce qui existe dans d'autres villes, dans la mise en place d'un dispositif urbain de vidéo protection. Il sera de nature à renforcer très sensiblement nos actions de surveillance de l'espace public et de prévention des risques et incivilités. Par ailleurs, j'ai demandé à la police municipale de faire preuve de la plus grande fermeté pour tout acte d'incivilité. J'entends par là qu'ils appliqueront les sanctions qui s'imposent en direction des personnes qui se comportent comme de véritables voyous.

**En matière de prévention des risques, quelles sont les actions engagées par la Ville ?**

Comme je le disais précédemment, nous investissons dans des moyens et des dispositifs qui interviennent directement dans la sécurisation de l'espace public et des habitants. Je fais référence notamment à l'éclairage public ou encore aux aménagements de voiries destinés à sécuriser les piétons et la circulation automobile.

Les efforts faits par la collectivité ne sont pas négligeables et la Ville porte une responsabilité dans le "bien vivre" sur son territoire. Mais elle ne peut rien réussir seule et j'en appelle au civisme de tous les Oullinois et Oullinoises, pour construire ensemble une meilleure qualité de vie.

## AGENDA

### Mardi 7 juillet

18h : Réception à l'occasion de l'échange scolaire entre l'école Saint-Thomas d'Aquin et le Lycée High School de Poyton Hall Raspail en mairie

### Dimanche 23 août

11h30 : Commémoration du massacre du Fort Côte Lorette Saint-Genis-Laval

### Samedi 5 septembre

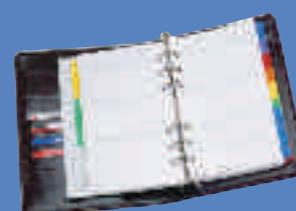
11h30 : Inauguration du Forum des associations  
Gymnase Maurice Herzog

### Dimanche 6 septembre

10h : Commémoration en l'honneur de la Libération d'Oullins et hommage au Maréchal de Lattre de Tassigny pour le 65<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement de Provence Square de la Résistance

## PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.



## Délibérations du Conseil municipal du 25 juin 2009

Toutes les délibérations sont consultables sur le site [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

Afin que des Oullinois, orientés par le Pôle emploi ou la Mission Locale, bénéficient d'actions de formations individualisées, le Conseil municipal approuve la signature d'une convention avec le GRETA Ampère ainsi que le versement d'une subvention de 13 001,45 €.

Le Conseil municipal approuve le **dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de l'Union Européenne pour la construction de la médiathèque d'Oullins** pour un montant de 2 508 810 € au titre du fonds européen de développement régional pour la compétitivité régionale et l'emploi (FEDER).

En accord avec le conseil d'administration du théâtre de la Renaissance, la Ville a proposé de renouveler les termes de la convention existant avec le théâtre de la Renaissance et d'engager un processus d'échange et de dialogue afin de définir des objectifs communs. Pour mener à bien ce processus, **la convention Ville-Théâtre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2009**. Une même décision a été prise pour **la convention concernant la MJC d'Oullins**.

Afin de compléter les collections d'art et de bibliophilie du fonds patrimonial de la Bibliothèque municipale, **une demande de subvention est faite au Fonds Régional d'Acquisition pour les Bibliothèques pour un montant total de 3 400 € TTC**.

Dans le but de développer les activités des jeunes Oullinois dans les associations sportives, culturelles et socio-éducatives de

la commune, le Conseil municipal vote le renouvellement du **Passeport jeunesse pour la saison 2009/2010**.

**Des "crédits non affectés" sont votés** : 2 980,44 € au Secteur Education « sorties pédagogiques », 2 338,48 € au Secteur échange scolaire jumelage, 500 € pour les actions destinées aux personnes en situation de handicap, 300 € pour les actions destinées aux familles, 8 430 € au Secteur sport « soutien aux clubs », 3 500 € au Secteur culturel et 1 395,40 € au Secteur échange jumelage.

Le budget primitif de l'exercice 2009 a été adopté par le Conseil Municipal le 17 décembre 2008. A ce jour, **le budget supplémentaire est arrêté en dépenses et en recettes** comme suit :

- Section d'investissement : 3 603 132,24 €,
- Section de fonctionnement : 1 557 178,41 €.

**Le Conseil municipal approuve la signature du nouveau contrat pluriannuel 2009/2011 conclu entre le Département du Rhône et la Ville**. La commission permanente du Département du Rhône a retenu une enveloppe financière de 1 270 793,90 €.

Pour répondre aux préoccupations de développement durable et à la réglementation, le Grand Lyon propose depuis plusieurs années d'aider les habitants à acquérir



un composteur individuel par le biais d'une subvention. **Le Conseil municipal approuve la modification de la procédure permettant de réduire les délais de versement de la subvention aux particuliers**.

Dans le cadre d'une opération globale et partenariale de dynamisation du commerce oullinois, il est envisagé de requalifier l'îlot Camille. Pour réaliser les travaux, **le Conseil municipal décide le déclassement de 221 m<sup>2</sup> du domaine public communal** suite à l'enquête publique réalisée en mars 2009 et à l'avis favorable de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

**Concernant l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la copropriété des Ifs**, le Conseil municipal autorise la signature d'un avenant à la convention d'OPAH qui sera établie entre l'ANAH, les communes de Feyzin, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite, Saint-Fons et Saint-Genis-Laval.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Il y a un an ou deux, j'avais demandé comment se passait les collectes des poubelles quand il y avait un jour férié. On m'avait répondu que c'était soit la veille, soit le lendemain. Cette année, la collecte des poubelles vertes du jeudi de l'Ascension a eu lieu le jour même, soit le jour férié. Aucune info pratique n'a été signalée dans le Profil d'Oullins. Nous n'avons pas de gardien et fonctionnons avec notre bonne volonté. Que faire quand nos poubelles ne sont pas collectées ?**

**Annick G.**

*Nous nous excusons des désagréments occasionnés en ce jeudi de l'Ascension.*

*En effet, la collecte des déchets ménagers est effectuée normalement la veille ou le lendemain des jours fériés. Cependant, le Grand Lyon*

*a souhaité modifier son système de collecte cette année avec un ramassage différent pour chaque commune. Pour éviter de nouveaux désagréments, le Grand Lyon nous a transmis un calendrier de collecte que vous trouverez sur le site Internet de la Ville et à l'accueil de la mairie.*



## Événement : Premier « coup de pelle » du métro

Le mois de septembre verra le lancement officiel des travaux du métro à Oullins.



En juin, des sondages ont eu lieu Square de la Renaissance

Cette fois, ça y est, les travaux du métro commencent. Le premier coup de pelle sera donné le 9 juillet du côté de Gerland. A Oullins, le lancement officiel des travaux aura lieu le jeudi 3 septembre à 11h. Les Oullinois sont invités à assister à cet événement qui se déroulera vers la gare à l'emplacement de la future station de métro. Ce chantier de grande ampleur durera quatre ans et consistera au creusement d'un tunnel depuis la station Stade de Gerland et au passage du Rhône de façon sous-fluviale. A Oullins, la station de métro fera partie d'un pôle de transports multimodal qui sera créé aux abords de la gare :

une gare ferroviaire de type "TER", un parking relais d'environ 500 places, des parcs à vélos, une gare routière pour les bus et une station de taxis constitueront ce pôle. En avril dernier, suite à la rencontre entre François-Noël Buffet et Bernard Rivalta, président du SYTRAL, le tracé de l'arrière-gare est en cours de ré-examen et la création d'une deuxième station de métro place Anatole France va être étudiée dans le cadre du prolongement de la ligne jusqu'aux Hôpitaux Lyon Sud. L'Etat a fixé sa participation financière à ce projet à 7,4 millions d'euros.

## Médiathèque : pose du toit cet été

Cet été, la construction de la médiathèque abordera une phase symbolique avec la fin du gros œuvre et la pose du toit.

Les travaux de la médiathèque se poursuivent cet été. Le gros œuvre, c'est-à-dire toute la structure béton du bâtiment, sera terminé avant la mi-juillet. Le vendredi 10 juillet, un



convoi exceptionnel viendra livrer les poutres en bois servant à la façade et à la toiture de la médiathèque. Ces poutres de 35 mètres de long arrivent tout droit des forêts du Jura. Elles seront déposées du 10 juillet au 4 septembre en bordure de la rue de la République : pendant cette période, le stationnement ne sera plus possible dans cette rue. Huit semaines seront nécessaires pour réaliser la structure en bois : certaines poutres seront dressées verticalement, les autres seront posées sur la structure et serviront d'appui pour le toit. Ce jeu de construction à grande échelle sera particulièrement spectaculaire à observer. Les Oullinois sont également invités à assister à la pose du toit métallique qui débutera début septembre et devrait s'achever à la mi-octobre.

## Travaux rues de la République et Narcisse Bertholey

Dans le cadre de la fin des aménagements de la ZAC Narcisse Bertholey, des travaux de requalification totale de la voirie seront entrepris cet été rue de la République et rue Narcisse Bertholey.

- **Rue de la République**  
Le stationnement sera interdit rue de la République de la rue Marceau au carrefour avec la Grande rue, suivant l'avancement des travaux, du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 31 juillet inclus.  
La circulation sera également interdite sur cette voie. Des itinéraires de déviation seront mis en place.
- **Rue Narcisse Bertholey**  
Du mercredi 1<sup>er</sup> juillet au vendredi 31 juillet inclus, la chaussée sera rétrécie et la vitesse sera limitée à 30 km/h. Le stationnement pourra être interdit suivant l'avancement des travaux. Du lundi 20 juillet au vendredi 24 juillet inclus, le stationnement et la circulation seront interdits rue Narcisse Bertholey. Des itinéraires de déviation seront mis en place.

Renseignements : Service voirie et cadre de vie  
Tél. 04 72 39 73 13

## Travaux d'été dans les écoles

Comme chaque été, les services techniques de la mairie profitent des vacances scolaires pour réaliser des travaux dans les écoles. Petits travaux d'entretien ou grandes opérations seront menées dans la quasi-totalité des établissements scolaires de la commune. Au programme : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, peinture, électricité, sanitaires... Cette année, la grosse opération est prévue à l'école Jean de la Fontaine avec notamment la fin de la réfection de la toiture terrasse : plus de 25 000 € TTC sont consacrés à

ces travaux. L'école maternelle du Golf bénéficie aussi de travaux importants avec les réfections des salles d'évolution et des couchettes de même que la création d'un espace cuisine. L'école de la Saulaie, les maternelles Clément Desormes, Glacière et Célestins ainsi que les élémentaires Golf et Marie Curie et la cantine de la Glacière, sont également concernées par des réfections de salles et des aménagements. Le montant global des travaux s'élève à 90 915 € TTC.

## Conseil municipal des enfants : dernière séance



### en bref...

#### L'été dans les crèches

- Arlequin : fermée le 13 juillet et du 10 au 14 août inclus
- Bamb'Oullins : fermée du 27 juillet au 23 août inclus
- Pinocchio : fermée du 27 juillet au 25 août inclus
- Relais Assistants Maternels : ouvert tout l'été

#### Feu d'artifice

A l'occasion de la Fête Nationale, la Ville d'Oullins vous propose un feu d'artifice lundi 13 juillet. Il sera tiré du haut du Parc Chabrières-Arlès à 22h30. L'emplacement idéal pour l'admirer sera le pont d'Oullins et le début du boulevard Emile Zola.

Pour information, le parc Chabrières-Arlès sera fermé au public le 13 juillet à partir de 17h pour des raisons de sécurité.

#### Collecte de sang

Pour la première fois, une collecte de sang aura lieu fin août, au retour des vacances. Cette collecte supplémentaire est organisée afin de pallier les besoins médicaux qui se font cruellement ressentir. Contrairement à d'habitude, la collecte n'aura pas lieu à la salle Collovray mais à la salle des fêtes du parc Chabrières-Arlès. Nous vous attendons nombreux ! Munissez-vous simplement d'une pièce d'identité.

Judi 27 et vendredi 28 août de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Salle des fêtes du parc Chabrières-Arlès

#### La Poste

Du 27 juillet au 29 août, le bureau de poste d'Oullins sera ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi.

Renseignements : Tél. 04 72 39 74 80

Avec une certaine émotion, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) se sont réunis pour la dernière fois en assemblée plénière le 19 juin dernier. Après deux ans de mandat, ceux-ci vont laisser la place à d'autres enfants qui seront élus à la rentrée par leurs camarades.

La dernière assemblée plénière de leur mandat était présidée par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins, et par Christine Chaland, adjointe en charge des affaires scolaires. Les élus du CME ont présenté un compte-rendu de tous les travaux menés durant leur mandat : actions menées à bien, réflexions abouties, réussites mais aussi regrets. A l'occasion de leur mandat,

les enfants ont ainsi appris à travailler en groupe, à défendre leurs idées, contourner des obstacles, imaginer des solutions... le tout pour l'intérêt général. Le résultat est là : réalisation d'une bande dessinée de sensibilisation sur les déchets qui sera distribuée dans toutes les écoles, collecte de plus de 400 cadeaux en faveur d'enfants défavorisés, rencontre avec les personnes âgées de la résidence Cardinal Maurin, conception d'un panneau de signalisation incitant les automobilistes à réduire leur vitesse... Les enfants se sont dits fiers de leur mission et ont encouragé leurs camarades à reprendre le flambeau.

## Forum des associations : rendez-vous le 5 septembre

Le 10<sup>e</sup> Forum des associations de la Ville d'Oullins aura lieu le samedi 5 septembre de 9h à 18h.

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée pour les familles : chacun peut s'informer sur les activités possibles dans notre ville et se rendre compte de la richesse de la vie associative oullinoise. Que vous ayez envie de pratiquer une activité physique, développer un de vos talents artistiques ou vous dévouer pour une cause humanitaire, le forum vous permettra de trouver de quoi occuper votre temps libre et favoriser votre épanouissement. Peut-être rejoindrez-vous également les équipes de bénévoles qui œuvrent au sein des clubs oullinois.

François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, inaugurerà le forum à 11h30 en présence



de l'équipe municipale. A cette occasion, le Crédit Mutuel remettra une récompense exceptionnelle à cinq associations qui auront été choisies pour la qualité de leurs actions.

Samedi 5 septembre de 9h à 18h - gymnase Maurice Herzog - 54 rue Jacquard

## Les seniors en balade

Vendredi 10 juillet, les résidents de La Californie participeront à une sortie organisée par la Ville d'Oullins, le CCAS et l'ARFAC. Cette excursion aura pour but la visite du Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes dans le département de l'Ain. Placée sous le signe

de la convivialité, cette sortie est également ouverte aux autres personnes âgées de la commune. Elle sera l'occasion de découvrir les nouvelles attractions du parc et notamment la forêt tropicale des toucans.

Renseignements : CCAS - Tél. 04 72 39 73 13

## Crèche Pinocchio : de nouveaux aménagements

Fin 2008, la crèche Pinocchio avait fait l'objet de travaux afin d'améliorer l'accueil et le confort des enfants. La réfection du hall d'entrée et l'amélioration de l'isolation phonique de la salle de change s'étaient accompagnées de la création d'une « unité bébé ». A l'occasion des vacances d'été,

la dernière tranche de travaux sera réalisée. Il s'agit principalement de créer une salle exclusivement consacrée au repas des grands. C'est l'actuel bureau de la directrice qui sera déplacé et réaménagé à cette fin.

**EAJE Pinocchio** - 4, rue Salvador Allende -  
Pôle social du Golf - Tél. 04 72 39 20 47



## Fortes chaleurs : prenons soin des personnes isolées



Cet été, de nombreuses personnes âgées ou fragiles peuvent souffrir de leur isolement. Au-delà du sentiment de solitude, la période estivale peut être dangereuse en cas de fortes chaleurs voire de canicule. Pour éviter ces situations délicates, la Ville a mis en place depuis 2005 un Plan Alerte Canicule qui est actif du 1<sup>er</sup> juin jusqu'au 30 septembre. Le recensement des personnes à risques est associé à un dispositif de suivi en cas d'alerte lancée par la Préfecture. Si vous souhaitez être recensé ou si vous avez dans votre entourage une personne amenée à être isolée l'été, contactez le CCAS au 04 72 39 73 13.

### Conseils en cas de fortes chaleurs :

#### • Personnes âgées

**Le risque :** hyperthermie (augmentation de la température du corps)

**Conseils :** Mouiller sa peau plusieurs fois par jour, ne pas sortir aux heures les plus chaudes, passer plusieurs heures dans un endroit frais, maintenir son logement à l'abri de la chaleur, manger normalement (fruits, légumes, soupe...), boire 1,5 litre d'eau par jour, ne pas consommer d'alcool. Et n'oubliez pas de donner des nouvelles à votre entourage.

#### • Enfants et adultes

**Le risque :** déshydratation (diminution du volume d'eau contenu dans le corps)

**Conseils :** Ne pas faire d'efforts physiques intenses, ne pas rester en plein soleil, maintenir son logement à l'abri de la chaleur, ne pas consommer d'alcool, être vigilant au travail pour ses collègues et soi-même. Et n'oubliez pas de prendre des nouvelles de votre entourage.

### en bref...

## Anti-abandon

Chaque année, des milliers de chiens et chats sont abandonnés par leur maître à l'occasion des départs en vacances. Ce n'est pas une fatalité : des solutions s'offrent à vous. La SPA tient à votre disposition la liste des lieux de vacances qui acceptent des animaux mais aussi la liste des pensions et chenils agréés en Rhône-Alpes.

**Renseignements :** SPA de Lyon  
Tél. 04 78 38 71 71

## Famille-Relais

Le Ministère de la Justice recherche des "Famille-Relais" pour accueillir des jeunes de 15/17 ans en difficultés. Les séjours peuvent être de courte ou moyenne durée et prévoient une collaboration avec l'équipe éducative de même qu'une indemnisation.

**Renseignements :** Tél. 04 78 57 81 60

## Le saviez-vous ?

Sur quel parking d'Oullins peut-on observer des achillées, des primulas, des véroniques, des carex, des littrums... ?

- Sur le parking de la Rotonde
- Sur le parking Diderot
- Sur le parking du parc naturel de l'Yzeron

Réponse :

*c. Toutes ces plantes vivaces dont la pleine floraison a lieu en été ont poussé sur la « noue », une sorte de fosse destinée à recueillir les eaux de pluie.*

## Rentrée scolaire

N'oubliez pas ! La rentrée scolaire s'effectue le mercredi 2 septembre. Pour les élèves qui n'ont pas cours le mercredi, la rentrée a lieu le jeudi 3 septembre au matin.

La date des inscriptions au restaurant scolaire pour les enfants des écoles publiques maternelles et primaires a été fixée au 12 juin 2009. La réservation des repas pour les premiers jours de rentrée scolaire sera close le mercredi 26 août 2009.

Pour toute demande, le Service des affaires scolaires de la mairie est ouvert tout l'été.

Tél. 04 72 39 73 13



## Une ville belle et fleurie

En été, la ville se pare de mille couleurs grâce aux efforts des services municipaux qui fleurissent tous les lieux publics. Plantations dans des massifs, aménagement de squares, mise en place de jardinières... :

l'effort de fleurissement concerne pas moins de 610 m<sup>2</sup> de notre espace urbain oullinois. Dès le 11 mai et pour un mois, six agents municipaux sillonnent la ville pour réaliser le fleurissement estival qui atteint son apogée en juillet et août. En tout, ce sont 14 852 plantes de 164 variétés différentes qui sont sélectionnées en vue d'embellir la ville. Cette année, les jardiniers ont choisi comme thème de fleurissement « le chaud et le froid ». Les plantes aux couleurs froides (vert, bleu, violet) ont été choisies pour les massifs situés à l'est de la Grande rue dans les quartiers de la Saulaie, de la Clavière, de la Malletière... Les plantes aux couleurs chaudes (jaune, orange, rouge) garnissent les massifs situés à l'ouest de la Grande rue à la Glacière, la Bussière, etc. Les jardiniers vous conseillent d'aller voir le Square de la Résistance situé dans la Grande rue pour sa qualité esthétique. Poursuivez également votre balade jusqu'au rond-point de Pescia (rue Jacquard) qui a été traité de façon originale sous la forme d'un jardin potager décoratif. Mais les choux et les haricots



ne sont pas les plantes les plus utilisées dans les massifs d'Oullins ! Les fleurs « vedettes » sont le bégonia qui a l'avantage de prendre de beaux volumes lors de sa pousse, et la verveine que vous retrouverez devant l'Hôtel de Ville.

Pour le traitement de ces points de fleurissement, les jardiniers municipaux ont une gestion respectueuse de l'environnement : enfouissement de matière organique (fumier) dans la préparation des massifs d'annuelles et de bisannuelles afin d'apporter les éléments nutritifs dont la plante a besoin, paillage avec des cosses de sarazin pour maintenir l'humidité au pied de la plante et ainsi diminuer la consommation d'eau, utilisation d'un système de goutte à goutte pour les jardinières situées boulevard de l'Yzeron... Si vous avez des questions, n'hésitez pas à leur demander conseil !

## Horaires des parcs

- **Parc Chabrières-Arlès**  
44 Grande rue  
Ouvert de 6h à 21h en semaine et de 8h à 20h les week-ends et les jours fériés
- **Parc naturel de l'Yzeron**  
boulevard Emile Zola (parking),  
rue du Merlo et rue Francisque Jomard  
Ouvert de 8h à 21h du 1<sup>er</sup> avril  
au 30 septembre
- **Parc du Prado**  
place Maréchal de Lattre de Tassigny et rue  
du Perron  
Ouvert de 8h à 21h30 du 16 mai  
au 15 septembre



## Collecte des déchets ménagers

Il est rappelé que les ordures ménagères doivent être présentées à la collecte dans des bacs roulants d'un modèle normalisé. Ils peuvent être achetés ou loués auprès de fournisseurs spécialisés (liste disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)). Ce sont les propriétaires des logements qui doivent acheter ou louer ces bacs gris. Quant aux bacs verts, ils peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Communauté urbaine de Lyon (tél. 04 78 61 45 00).

Les bacs roulants doivent être sortis à partir de 6h le jour de la collecte et rentrés dès le passage du camion de collecte. Les bacs roulants cassés doivent être réparés ou remplacés par leur propriétaire dans les 48 heures. La Communauté urbaine de Lyon préconise de laver et désinfecter le bac au moins quatre fois par an.

**Collecte des ordures ménagères** : le mardi et le samedi entre 6h et 13h

**Collecte sélective** : le jeudi entre 6h et 13h (sauf jour férié : voir le calendrier disponible à l'accueil de la mairie)

Un calendrier des jours de collecte est disponible à l'accueil de la mairie. Vous pouvez également le consulter sur le site <http://www.grandlyon.com/proprete>

**Informations à prendre en compte pour les mois de juillet et août :**

Le mardi 14 juillet, la collecte des ordures ménagères s'effectuera normalement.

Le samedi 15 août, il n'y aura pas de collecte des ordures ménagères : elle s'effectuera le mardi 11 août et le mardi 18 août.



## travaux

### Collecteur de l'Yzeron

La Direction de l'eau du Grand Lyon va entreprendre une restructuration du collecteur de l'Yzeron qui est actuellement sous dimensionné. Le but des travaux est de réaliser un ouvrage d'assainissement d'une hauteur de 1,80 mètres du début du boulevard de l'Yzeron au Pont Blanc en passant par la rue Ferrer. Ces travaux auront lieu sur la voirie à partir du 17 août et dureront 4 mois. La circulation sera alternée au besoin et suivant l'avancement du chantier.



dossier

## BIEN VIVRE ENSEMBLE : Sécurité, tranquillité publique, civisme

Vivre sereinement dans sa ville est un droit. Les sentiments de sécurité, de tranquillité participent à ce bien-être, de même que les attitudes civiques dont chacun fait preuve. A cet égard, la Ville d'Oullins mène une politique active qui intègre respectivement la prévention, le principe de précaution et la sanction. Elle conjugue d'une part des moyens humains et matériels conséquents et d'autre part des actions concrètes et efficaces. En matière de civisme, tout le monde a des droits et des devoirs et la Ville agit pour promouvoir un certain bien-être et le faire respecter.

Les notions de sécurité et de tranquillité publique couvrent de nombreux domaines : lutte face à la délinquance ou à l'incivilité, sécurité automobile et piétonnière, sécurité sanitaire et civile...

C'est pourquoi, au sein de la mairie, plusieurs services sont concernés et interviennent sur ces questions liées au "bien vivre ensemble".

En réponse à ces problématiques, la Ville dispose de ressources internes ou externes. Le maintien de l'ordre est assuré par la police nationale et par la police municipale qui est notamment chargée de faire appliquer les arrêtés de police du maire.

La Ville intervient par ailleurs directement à travers l'information qu'elle délivre aux habitants, sa participation aux instances ou comités de protection civile, ou aux actions

de sensibilisation et d'assistance que mènent ses élus et ses services.

La sécurité publique est également indissociable de la qualité de l'environnement urbain dans lequel nous évoluons. Le service Voirie et Cadre de Vie de la Ville réalise tous les aménagements qui concourent à prévenir les risques en matière de circulation automobile et de déplacements piétons.

En matière de prévention, la Ville dispose par ailleurs d'un médiateur. Il assure l'interface entre la population et les institutions, afin de remobiliser, responsabiliser et accompagner ce public dans ses différentes démarches.

Enfin, dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre la délinquance, la Ville a mis en place un Conseil Local de



Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Composé de nombreux partenaires, il met en œuvre des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

## La police municipale : quotidien et proximité

Dépendant directement de la Ville, la police municipale assure de nombreuses missions liées à la sécurité et à la tranquillité des habitants au quotidien.



La police municipale a vu ses effectifs augmenter ces dernières années et elle est aujourd'hui constituée de 8 policiers répartis en deux brigades de quatre personnes. Les différentes équipes sont placées sous le contrôle d'un chef de poste. Ce renforcement de l'effectif policier se traduit, comme le précise Louis Proton, adjoint délégué aux affaires sociales, à la solidarité, au logement et à la vie quotidienne, « par une présence non stop de la police sur le terrain ». Depuis quelques semaines en effet, ce service bénéficie d'une nouvelle organisation et a vu ses heures de fonction s'étendre de 6h30 à 20h. « Cette nouvelle amplitude horaire répond aux souhaits de la population et notamment des commerçants qui sont assurés de cette présence jusqu'à la fermeture de leurs magasins », précise Louis Proton.

Trois Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) complètent par ailleurs le dispositif policier. Leurs prérogatives concernent tous les problèmes de stationnement.

Policiers de proximité, les agents municipaux affichent quotidiennement leur présence auprès des habitants dans les rues, dans les quartiers, dans les parcs et sur les marchés. Ce travail d'îlotage qui permet d'assurer une surveillance en temps réel est aussi et surtout l'occasion de nouer un contact et un dialogue avec le public et de favoriser l'information et la prévention. Comme

le souligne Louis Proton : « instaurer le dialogue et la confiance entre la population et les représentants de l'ordre public sont des préalables indispensables à la tranquillité et la sécurité en ville. »

La police municipale est une police dite administrative qui, contrairement à la police nationale, n'a pas de pouvoir d'investigation. Elle peut néanmoins appréhender des personnes prises en flagrant délit. Dans ce cas, elle remet ces personnes au commissariat qui se chargera de poursuivre l'enquête. En revanche, les agents municipaux sont habilités à verbaliser les contrevenants, notamment en cas d'infractions au stationnement ou au code de la route, d'incivilités comme les déjections canines ou les tapages diurnes ou encore en cas d'infraction à la loi sur les chiens dangereux. La police municipale veille par ailleurs à l'application des arrêtés municipaux qui concernent par exemple l'occupation de l'espace public.

Face à la délinquance, celle des jeunes en particulier, c'est par la prévention et le dialogue qu'opère cette force publique et souvent, une discussion avec ces jeunes et leurs parents sont plus bénéfiques que la sanction, sauf récurrence bien sûr.

**Police municipale - 4 passage de la Ville**  
Tél. 04 37 20 12 00

**Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.**

### en bref...

## Code de la route pour tous



La police a constaté depuis quelques années la mauvaise habitude de certains cyclistes à rouler sur les trottoirs ou à brûler les feux rouges. Dans le premier cas, ils peuvent causer des accidents sérieux aux piétons, et dans le second cas c'est eux qu'ils mettent en danger. Il faut savoir que les cyclistes sont assujettis au code de la route au même titre que les automobilistes et que ce genre d'infraction est passible des mêmes amendes.

## Des brigades à vélo

La mission d'îlotage est prépondérante pour la police municipale. Dans un environnement urbain, la patrouille en automobile permet de couvrir de grandes distances, mais ne favorise pas le contact direct avec les habitants. A l'inverse, la patrouille à pied permet ce contact, mais limite en revanche le périmètre à couvrir.

Pour pallier ces inconvénients et optimiser le travail d'îlotage, la Ville a récemment doté le service de plusieurs VTT.

Quatre policiers municipaux et deux ASVP se sont portés volontaires pour assurer ces missions. Vous les verrez circuler en ville par patrouille de deux cyclistes.

Ce mode de déplacement qui concilie à la fois le contact de proximité et des parcours longue distance, s'inscrit par ailleurs parfaitement dans une optique de développement durable.



## Opération **Tranquillité Vacances**

Menée conjointement par la police municipale et la police nationale, l'Opération Tranquillité Vacances permet de prévenir les risques de cambriolage durant l'été.

L'Opération Tranquillité Vacances est menée par la police municipale et la police nationale en juillet et août. Des rondes quotidiennes de surveillance sont effectuées auprès des domiciles signalés par leurs propriétaires ou locataires qui se sont absentés pour les vacances. Depuis sa création, ce dispositif préventif concerne de plus en plus d'Oullinois.

Pour en profiter, il faut être absent au minimum une semaine de son logement. Dans les jours qui précèdent son départ, il faut communiquer au poste de police municipale ou au commissariat, ses dates d'absence, l'adresse du logement à surveiller et des coordonnées postales ou téléphoniques

auxquelles on peut être joint en cas de nécessité. Il est par ailleurs fortement recommandé de laisser à la police les moyens d'accès à l'immeuble (clé d'entrée ou digicode) ou à la villa (clé du portail). Car si les policiers ne sont pas habilités à pénétrer dans le logement proprement dit, ils ne peuvent réellement assurer leurs vérifications qu'en étant devant l'appartement ou en faisant le tour de la maison.

Dans la journée, ce sont les patrouilles de la police municipale qui assurent cette mission de surveillance. La nuit et durant les week-ends, ce sont les agents de la police nationale qui prennent le relais.



## Gardons notre **ville propre**



Pour qu'Oullins soit une ville agréable à vivre, il faut qu'elle soit aussi agréable à voir. En matière de propreté, des efforts importants sont engagés par la Ville et le Grand Lyon. Mais, comme le précise Christian Ambard, adjoint délégué au cadre de vie, aux espaces publics, à la voirie et à la propreté : « la propreté de notre ville dépend autant des moyens humains et techniques que nous mettons en œuvre que de la responsabilisation et de la participation de chacun d'entre nous ».

### Les papiers gras et autres déchets

De nombreuses corbeilles ont été installées sur la voie publique dans la commune. En d'autres termes, un passant a très peu

de chemin à parcourir pour se débarrasser d'un papier ou d'une cannette de boisson. Là encore, certains s'obstinent à utiliser le caniveau, le trottoir, les espaces verts comme poubelles. Curieuse conception que celle qui consiste à faire à l'extérieur ce qu'on ne ferait pas chez soi. En cas de prise sur le fait, ceci peut coûter cher au responsable. N'oublions pas aussi que le nettoyage des rues et des espaces publics dégradés a un coût répercuté dans nos impôts locaux. Rappelons enfin que tout dépôt sauvage d'engrais ou sacs poubelle sur la voie publique est interdit. Vous devez utiliser les bacs prévus à cet effet ou vous rendre en déchèterie.

### Les déjections canines

C'est un problème de propreté récurrent. A cet égard, la réglementation est claire et interdit aux propriétaires de laisser les déjections de leur animal sur la voie publique. Les propriétaires de chiens ont des moyens à leur disposition : canisettes, sacs de ramassage disponibles dans de nombreux points de distribution.

La Ville a décidé de renforcer les mesures



de surveillance et tout manquement à ces règles élémentaires de propreté se traduira par une amende de 38 € à l'intention du maître négligent.

## Des moyens pour une ville propre

3 canisettes  
12 points de distribution à sacs pour déjections canines  
186 corbeilles de propreté  
55 silos à verre  
100 km parcourus chaque semaine par la balayeuse  
204 000 € engagés par an par la Ville pour les prestations de nettoyage et les actions anti tags

Et un numéro vert propreté : **0800 717 888**

Ce numéro gratuit permet aux Oullinois d'indiquer des problèmes de propreté sur la commune. Toutes les réclamations sont recensées puis transmises au service concerné (à la Ville ou au Grand Lyon). Service disponible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 (répondeur en dehors de ces horaires).

## en bref...

### Chiens dangereux

Certaines catégories de chiens considérées comme dangereuses font l'objet d'une réglementation extrêmement stricte. En cas de manquement, les propriétaires s'exposent à des sanctions sévères.

De plus, l'accès de ces chiens aux lieux publics, aux transports en commun et aux parties communes d'immeubles est prohibé.

Renseignements : Police municipale  
Tél. 04 37 20 12 00

## Vivre sereinement ses déplacements en ville

Se sentir en sécurité dans une ville est intimement lié aux conditions dans lesquelles on s'y déplace. A cet effet, les aménagements urbains sont déterminants, de même que le respect du public à leur égard.

### Stationner : oui, mais pas n'importe où

En ville, les parkings et zones de stationnement automobile sont clairement identifiés. Et pourtant, les règles de stationnement élémentaires semblent échapper à certains automobilistes qui, faisant fi des risques qu'ils font encourir aux piétons, n'hésitent pas à se garer en double file, sur les trottoirs, sur les passages piétons. Plusieurs campagnes d'avertissement et de verbalisation ont déjà été effectuées par les services de police municipale. Ceux-ci renforceront à l'avenir leur vigilance vis-à-vis de ce problème. Pour rappel, Oullins dispose de nombreux parkings à votre disposition et notamment le parking souterrain Arlès-Dufour.

### Mieux vivre son handicap

La Ville attache une attention toute particulière aux déplacements et au confort des personnes handicapées ou à mobilité réduite. A chaque modification de voirie, elle intègre la notion d'accessibilité. Parmi les dispositifs mis en place, on trouve des feux parlants déclenchés par télécommande pour les personnes non voyantes, des revêtements « podotactils », des places de parkings GIC, des abaissements de trottoirs pour accéder aux passages



protégés, des rampes d'accès en lieu et place d'escaliers, et la réduction ou le déplacement de certains obstacles comme les panneaux indicateurs ou de jalonnement.

### Améliorer l'éclairage public

Facteur incontestable de la sécurité en ville, l'éclairage public fait constamment l'objet d'améliorations et de vérifications. L'objectif est de supprimer à terme toutes les « zones d'ombres » en ville. Depuis 2000, un programme a été mis en œuvre et, progressivement, les rues, trottoirs et places bénéficient d'un renforcement de leur éclairage.

### Conduire de façon responsable

Conduire, notamment en ville, impose une maîtrise parfaite de son véhicule et le respect absolu du code et de la signalisation. Celui-ci précise notamment : la limitation de la vitesse automobile en ville (50 km/h ou 30 km/h), les priorités et les cessions de passage, les sens et les files de circulation, les zones d'interdiction de stationner... A cet égard, la Ville d'Oullins actualise

régulièrement son mobilier urbain, visant à informer les automobilistes, à limiter ou à empêcher les infractions.

### Priorité aux piétons

En ville, la marche est le mode de déplacement le plus agréable. Paradoxalement, le piéton est trop souvent considéré comme quantité négligeable par les automobilistes. La loi sur la sécurité routière est cependant sans équivoque : un piéton qui s'engage sur un passage protégé est prioritaire et les conducteurs doivent lui céder le passage. Ces derniers doivent par ailleurs ralentir systématiquement à l'approche d'un passage protégé.

### Respecter les personnes handicapées

Facilement reconnaissables grâce au marquage réalisé sur le sol, les emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite sont trop souvent occupés à mauvais escient. Rappelons que ceux qui utilisent indûment ces emplacements encourrent une forte amende et, voire l'enlèvement de leur véhicule.



## en bref...

### Feux de jardin

Certains propriétaires de jardins, peu soucieux de porter leurs déchets verts en déchèterie, estiment plus rapide de les brûler chez eux. Il est bon de rappeler que ces feux de jardin que l'on appelle « écobuage » sont formellement interdits par un arrêté préfectoral et ceci toute l'année.

Coordonnées des déchèteries : en page 18

## La vidéo-protection

Ce mode de surveillance de l'espace public et de protection du public est déjà appliqué dans certaines villes avec une réussite évidente. A Oullins, ce projet fait partie des « 60 engagements » pris par François-Noël Buffet, à l'occasion de son élection. La Ville mène actuellement une réflexion sur sa future mise en œuvre.

Pour Philippe Locatelli, adjoint délégué aux ressources humaines, aux affaires générales et à la sécurité, « la vraie problématique est moins de décider la mise en œuvre d'un dispositif qui répond, on le sait, aux attentes

du public, que d'en définir les modalités et les systèmes de fonctionnement en évitant d'agir précipitamment. Il s'agit de faire du sur-mesure et d'adapter le dispositif et les moyens techniques à la « cartographie » des problèmes de sécurité spécifiques à la ville d'Oullins. » Un travail de diagnostic est effectué par une commission réunissant la Préfecture, la Ville d'Oullins, la police municipale et la police nationale. Ce travail permettra la mise en place de ce dispositif en 2010.

## Forum des commerçants : favoriser l'accessibilité

La première phase du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) arrive à son terme et les commerçants d'Oullins ont réalisé un bilan à l'occasion du Forum organisé le 17 juin dernier. Ce dispositif FISAC financé par l'Etat, le Grand Lyon, la Ville d'Oullins, les chambres consulaires et l'association Oullins Commerce permet la modernisation du commerce oullinois par la mise en œuvre de diagnostics, de préconisations et d'aides individualisés. Au cours du Forum, certains commerçants d'Oullins ont été officiellement labellisés « Commerce Handi-accueillant ». Cette distinction pointe trois niveaux d'accessibilité : l'entrée du magasin, l'accueil fait par le commerçant et la circulation à l'intérieur du magasin. Il ne s'agit pas uniquement de

l'accès pour les personnes à mobilité réduite mais pour tous types de handicap (visuel, auditif). Vous pourrez reconnaître les commerces labellisés grâce à un logo qui sera apposé sur leur vitrine. Parmi eux, plusieurs ont accepté de tester l'installation de rampes amovibles. Cette démarche vient sensibiliser les commerçants mais également le grand public à l'obligation d'accessibilité prévue par la loi et qui devra être appliquée en 2015. A l'occasion du Forum, les commerçants ont pu également s'informer sur les autres actions du FISAC qui entreront en application à partir de septembre. L'association Oullins Centre Ville a présenté les actions de modernisation qui seront entreprises et



le projet de « circuit d'achat et de distribution des courses ». L'idée serait de mutualiser l'ensemble des commerçants et de permettre au particulier de faire ses achats à distance et récupérer toutes ses courses à un seul et même endroit. Ce projet est en cours de définition. Oullins Commerce souhaite lancer un appel d'offres à maîtrise d'ouvrage avant fin 2009 pour trouver une entreprise l'assistant dans cette démarche.

## Où faire vos courses alimentaires à Oullins cet été ?

### BOULANGERIES

- **Au petit creux** - 62 Grande rue : ouvert tout l'été
- **Bertrand Raphaël** - 42 rue Louis Auguste Blanqui : non communiqué
- **Boulangerie Avaguian** - 158 Grande rue : ouvert tout l'été
- **Boulangerie Ghazel** - 11 av Jean Jaurès : ouvert tout l'été
- **Boulangerie Girard Christian** - 48 rue de la Bussière : fermée du 26 juillet au 24 août
- **Boulangerie Perret** - 38 rue de la République : fermée du 25 juillet au 17 août
- **César et Marius** - passage de la Ville : ouvert tout l'été
- **Epi soleil** - 11 bis bd de l'Europe : fermée du 3 au 24 août
- **L'Ambroisine** - 104 Grande rue : fermée du 12 au 27 juillet inclus
- **Matray André** - 27 rue Francisque Jomard : fermée du 27 juillet au 24 août inclus
- **Matray Jean** - bd Kennedy : fermée du 27 juillet au 24 août inclus
- **Pâtisserie Buisson** - 172 Grande rue : fermée du 3 au 24 août inclus
- **Pâtisserie Jullien** - 93 Grande rue : fermée du 2 au 24 août
- **Paillasseur** - 149 Grande rue : fermée du 27 juillet au 17 août
- **Vitrier Lionel** - 11 bd Emile Zola : fermée du 1<sup>er</sup> au 20 juillet inclus

### BOUCHERIES

- **Antoine Patrick** - 38 rue de la République : fermée du 24 juillet au 18 août (selon travaux)

- **Barattero Fabrice** - 65 Grande rue : fermée du 15 au 31 août inclus
- **Boucherie de Montmein** - 11 bis bd Europe : fermée du 14 juillet au 27 août inclus
- **Carvelli Salvatore** - 17 bd Kennedy : non communiqué
- **Hamdi Fatima** - 27 av Jean Jaurès : ouvert tout l'été
- **Julien Franck** - 23 rue Francisque Jomard : fermée du 26 juillet au 23 août inclus
- **Junin Jean-Jacques** - 100 Grande rue : non communiqué

### EPICERIES ET PRIMEURS

- **Houda Rabia** - 12 av Jean Jaurès : ouvert tout l'été
- **Karakus Osman** - 76 bd Emile Zola : ouvert tout l'été
- **La Vie Claire** - 60 Grande rue : ouvert tout l'été
- **Les Halles de la Gare** - 38 rue Pierre Sémard : ouvertes tout l'été
- **Petit Casino** - 38 rue Pierre Curie : fermée du 25 juillet au 17 août inclus
- **Primeur du 66** - 66 Grande rue : fermée du 26 juillet au 26 août
- **Spar** - 39 rue Francisque Jomard : ouvert tous les jours sauf le mardi
- **Super DD** - 13 bd Kennedy : fermée du 3 au 25 août
- **Vival** - 11 bis bd de l'Europe : fermée du 1<sup>er</sup> au 24 août
- **Vival** - 20 bd Emile Zola : ouvert tout l'été

## en bref...

### Vacances d'été du BIJ

Le Bureau Information Jeunesse sera fermé du 1<sup>er</sup> au 23 août 2009 inclus. Réouverture au public le 24 août.

### Soldes d'été

Dans le Rhône, les soldes d'été ont lieu jusqu'au mardi 28 juillet inclus. Les commerçants d'Oullins vous proposent de nombreuses bonnes affaires. Profitez-en !

### Boucherie Antoine Patrick

La boucherie Antoine Patrick située rue de la République bénéficiera de travaux de grande ampleur cet été. L'agrandissement de la boucherie s'accompagnera de l'installation de nouveaux équipements et d'un accès "handicapés".

### nouveau commerce

- **Tentation** (discount alimentaire)  
Rue de la République

## Activités des centres de loisirs

L'ACSO propose des activités pour les enfants pendant le mois de juillet. Pour les 3/6 ans, ce mois sera placé sous le thème de « l'île aux merveilles » avec, au cours des semaines, le monde des indiens (création de totem, de tipis, danses indiennes...), le monde du cirque (initiation au jonglage, jeux du cirque, création de tête de clown...), le monde des fées (création de baguettes

magiques, kermesse déguisée...) et le monde des pirates (création d'un coffre au trésor, sortie croisière...).

Les 6/12 ans, quant à eux, partiront sur « l'île de la découverte » avec, successivement, « nature et découverte » (jeux de rôles, jeux sportifs...), « les oiseaux » (cerf-volant, parc

des oiseaux...), « l'eau » (piscine, jeux d'eau...), « les indiens et les cow-boys » (création de cactus, poteries indiennes, sortie Indiana Valley...).

**Renseignements :** ACSO - Tél. 04 72 66 39 39



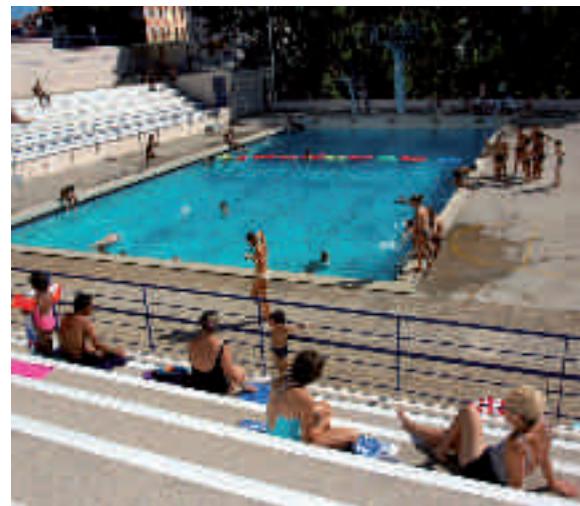
## Lieux d'activités sportives de plein air

- **Piscine municipale** (baignade et autres activités) - 44 Grande rue  
*Horaires d'ouverture :* voir ci-contre
- **Stade du Merlo** - 41 avenue des Acqueducs  
*Horaires d'ouverture :* du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août de 8h à 13h les jours de la semaine uniquement
- **Stade de la Clavelière** - rue Jacquard  
*Horaires d'ouverture :* du 1<sup>er</sup> juillet au 15 août de 8h à 13h
- **Terrain de beach volley**  
parc Chabrières, 44 Grande rue
- **Terrain multisports du Prado**  
parc du Prado, rue du Perron  
*Horaires d'ouverture :* de 8h à 21h30 du 16 mai au 15 septembre
- **Terrain multisports de la Saulaie** (football, basket ball, hand ball, street hockey...) - rue Elysée Reclus  
*Horaires d'ouverture :* horaires libres tous les jours de la semaine
- **Parc naturel de l'Yzeron** (marche à pied, jogging) - boulevard Emile Zola (parking), rue du Merlo et rue Francisque Jomard  
*Horaires d'ouverture :* de 8h à 21h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

## Sport et détente à la piscine

En été, la piscine municipale est le lieu préféré de rendez-vous des Oullinois. Jeunes et moins jeunes se retrouvent pour se baigner, prendre le frais ou le soleil, se reposer et aussi s'amuser. En plus des trois bassins d'été de la piscine, les nageurs ont accès aux trois plongeoirs de différentes hauteurs de 14h à 17h tous les jours de la semaine. Depuis le 15 juin et jusqu'au 30 août, les animateurs du service des sports proposent aux jeunes de moins de 18 ans des activités sportives. Elles se déroulent du lundi au dimanche de 13h à 18h30 sur la pelouse à côté des bassins. En fonction de la demande et des envies des jeunes, ils pourront pratiquer du basket ball, du tennis-ballon, du volley-ball, du badminton ou du tennis de table. Des mini tournois pourront même être organisés avec des récompenses pour les vainqueurs !

**Horaires d'été de la piscine et du sauna :**  
Du lundi au vendredi de 10h à 20h



Samedi et dimanche de 10h à 19h  
Du 8 au 31 juillet, les mardis et jeudis de 11h à 20h

**Renseignements :** Tél. 04 72 66 12 40 (de 10h à 18h30)

## en bref...

### Stages d'été

Le Tennis Club d'Oullins organise des stages les semaines du 6 au 10 juillet et du 13 au 17 juillet. Trois formules sont proposées : mini-tennis, initiation/perfectionnement ou multi-activités.

**Renseignements :** Tél. 06 67 09 45 64

Le Club Intercommunal des Sports Gymniques et Acrobatiques (CISAG) propose quant à lui des stages pour les enfants de 2 à 5 ans.

**Renseignements :** Tél. 04 78 50 89 79

## Le PLO GRS sur le podium

Les gymnastes de l'équipe Excellence 4 du PLO GRS ont décroché le titre de vice-championnes de France de GRS. L'équipe féminine du PLO GRS revient en effet médaillée d'argent du Championnat national UFOLEP de Gymnastique Rythmique et Sportive qui s'est déroulé le 23 et 24 mai 2009 à Villeurbanne. L'ensemble composé de Edwige Morel, Marie Rinker, Emmanuelle Pouthot, Julie Sanchez, Floriane Grange et Julie Brevet (remplacée par Cécile Rumpler pour cause de blessure) a décroché une belle deuxième place en catégorie Excellence 4. Les entraîneurs Julie Gutierrez, Cécile Giraudet et

Cécile Rumpler mesurent aujourd'hui le chemin parcouru. Ce résultat récompense le travail accompli depuis de longues années par cette équipe.



## Ecran Total : du cinéma sous les étoiles

C'est sous le ciel étoilé que les Oullinois se donnent rendez-vous au début de l'été pour partager des moments de cinéma. Organisé par le Théâtre de la Renaissance en partenariat avec la Ville, le festival Ecran Total invite les petits et les grands à se retrouver à la nuit tombée. Au programme : des films grand public projetés sur des écrans géants. Quatre séances ont lieu dans quatre quartiers différents : la Saulaie, Ampère, le Golf et la Bussière. Au lieu d'aller au cinéma, c'est le cinéma qui vient à vous ! Cette année encore, tout le monde adorera les films qui ont été choisis : « La graine et le mulet », le chef d'œuvre d'Abdellatif

Kechiche avec la sensuelle Hafsia Herzi, le magnifique conte « Le renard et l'enfant » qui prend pour décor les montagnes du Bugey... Regardez par la fenêtre, le cinéma est peut-être en bas de chez vous.

**3 juillet à 22h**  
Ecran Total : Les trois brigands  
rue Max Dormoy

**4 juillet à 22h**  
Ecran total : La graine et le mulet  
au Golf à côté du terrain de basket

**9 juillet à 22h**  
Le renard et l'enfant  
Pôle petite enfance Bussière



## Saison théâtrale 2009-2010 : nos têtes en fête

Vous avez toujours eu envie de changer de tête ? Le théâtre de la Renaissance va changer ce que vous avez dans la tête. Sa programmation 2009-2010 est un jeu plus qu'une programmation. Sous les thèmes de la musique, du cabaret et du théâtre, il revisite et réinvente l'univers du spectacle vivant pour nous en donner une version entêtante et enivrante. Parmi les événements de la saison, il y a « Tempo Cabaret » :

un festival de cabaret qui, sans avoir la grosse tête, est unique en France. La saison sera marquée également par des collaborations artistiques donnant lieu à de grands moments de plaisir : tête à tête avec l'Opéra de Lyon pour la création de l'opéra « The Tender Land » et avec le Musée des Confluences pour la participation au « Festival [label] nature ». Mais la programmation de s'arrête pas là et vous retrouverez également

Shakespeare, Eugène Ionesco, Christiane Véricel, La fiancée de Frankenstein, ou encore les Percussions claviers de Lyon... C'est avec une tête bien pleine et bien faite que vous sortirez de cette saison théâtrale.

**Renseignements : Tél. 04 72 39 74 91**  
[www.theatrelarennaissance.com](http://www.theatrelarennaissance.com)  
Le théâtre fermera du 11 juillet au 30 août.

## Retour en images sur la Fête de la musique



Scène ouverte à la Clavelière



Noony au parc Chabrières-Arlès



Music'85 et Béta Fogo à la Cité Clément Desormes



Quatuor Megamix au Golf

### en bref...

### Bibliothèque à la piscine

Retrouvez vos livres préférés sur le bord de la piscine ! C'est ce que vous propose la bibliothèque certains mercredis de juillet et d'août. Tranquillement assis au soleil, vous pourrez dévorer des bandes dessinées, livres de contes, romans ou magazines.

Mercredis 22 et 29 juillet, 5, 12 et 19 août de 16h à 18h

Jean-Louis Ubaud



## Elus socialistes et apparentés

### A LA UNE A OULLINS

**Emprunts :** Malaise au sein de la municipalité dans l'affaire des emprunts toxiques quand le maire se veut rassurant en annonçant dans la presse que la Ville n'a qu'un seul emprunt toxique et que quelques jours plus tard son adjoint chargé des finances dévoile dans le magazine Profil que la commune a souscrit 3 emprunts infectés. L'un et l'autre minimisent volontairement la réalité et se gardent d'avouer que la Ville prise au piège est de par leurs fautes de gestion entre les mains de Dexia qui détient plus de 80% des emprunts.

**Méto :** Le président de la République a annoncé les aides d'Etat pour les transports publics. Une grande communication a été orchestrée autour de la région parisienne et de son plan de 21 milliards d'euros d'aide pour la RATP, premier réseau français. Qu'en est-il de l'agglomération lyonnaise ? Aide de l'Etat réduite à 28 millions d'euros pour le second réseau français de transports en commun. Sur ces maigres 28 millions, seuls 5 millions iront au prolongement du métro à Oullins, soit une aide de l'Etat de 2,5% du coût du projet. On n'imagine pas un instant que les deux parlementaires de la majorité présidentielle au sein de notre conseil municipal,

MM. Buffet et Terrot, puissent se taire face à cette aberration présidentielle !

**Délinquance :** Oullins se distingue par une énorme augmentation de la délinquance de plus 20% de janvier à mars 2009, tandis que l'agglomération lyonnaise n'enregistre qu'une hausse de 1% sur la même période. La délinquance constatée concerne des mineurs pour près d'un quart des faits, ce qui confirme l'indispensable renforcement du travail préventif dès le plus jeune âge. C'est pour cela que Jean-Louis Ubaud mène à Oullins, avec les services du Conseil général, un travail de bilan et de propositions en direction des jeunes en difficulté dans notre commune et qu'il insiste de longue date sur la nécessité de réorganiser la police municipale.

**Arrondissement de Lyon :** Interviewé dans un magazine, le maire d'Oullins s'est laissé aller à quelques révélations : il déclare son faible attachement à son mandat oullinois. « Je suis un passionné du Grand Lyon, je suis un élu de l'agglomération, mon cabinet est à Lyon... ». Alors qu'il se dédouane de tout à toutes occasions en pourfendant le Grand Lyon, il livre plus loin son véritable dessein : « Ca n'engage que moi... : les maires des différentes communes deviendront des maires

d'arrondissements... Cela permettra une décision publique plus efficace et des économies d'échelle ». Oullins, arrondissement de Lyon ou du Grand Lyon, rien n'interdirait plus à Monsieur Buffet de rêver le combat contre Gérard Collomb. A ce sujet, M. Buffet s'exprime : « ...si je dois le porter moi-même, je le ferai sans état d'âme aucun ».

**Commerces de quartier :** Débat en conseil municipal sur la redynamisation du commerce local : nous avons à nouveau dénoncé les actions à minima menées par la municipalité qui ignore totalement la fragilisation des artisans et les difficultés du commerce de quartier. Notre choix est de maintenir et soutenir dans tous les quartiers ce service de proximité et ce facteur de lien social, indispensables notamment aux personnes âgées comme aux personnes à mobilité réduite même temporairement. Avec l'apparition de grandes enseignes, le petit commerce alimentaire a en partie disparu de la Grande rue. Ne le laissons pas désertier les quartiers.

Permanence le lundi de 17h à 19h,  
salle des élus en mairie.  
jl.ubaud@yahoo.fr  
www.psoullins.fr

Joëlle Séchaud



Hélène Pommeruel



Michel Blanc



Isabelle Iglesias



Michel Ronzy



## Elu Les Verts et apparentés

### UNE RÉUSSITE QUI ENCOURAGE

Celle d'Europe Ecologie aux élections européennes de juin qui obtient 20,73% des voix. Merci aux électrices(eurs) qui ont choisi de soutenir notre vision écologique de la politique. Une vision qui pose l'urgence d'une transformation radicale et globale de nos façons de produire,

répartir, consommer... et parie sur l'intérêt et l'engagement du plus grand nombre à la chose commune. Ce n'est pas donné, c'est juste possible.

L'action contre les antennes relais : 2003, Clément Désormes - 2006, rue Claude Michel - 2009, La Bussière... montre que les initiatives

des habitants et notre soutien constant fait grandir l'intérêt... La cause est de plus en plus partagée, un soutien local est apporté. Mais l'obtention d'une réglementation reste, elle, à gagner. C'est à suivre...

lesverts-oullins@wanadoo.fr

Robert Perret



## Elu communiste

### L'ACHARNEMENT

Déposée par 87 députés de droite, une proposition de loi vise à en finir avec le statut des agents territoriaux, instituant la liberté de recruter par les collectivités. L'embauche sur concours ne serait maintenue que pour les agents effectuant des missions régaliennes, état civil ou police.

Il s'agit en fait de rendre les personnels éjectables à tout moment et d'ouvrir la voie au clientélisme, à l'arbitraire et aux pressions politiques. Mesure applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, un an serait laissé aux agents pour choisir entre statut et contrat.

La brutalité de la proposition, téléguidée par le pouvoir, témoigne de l'acharnement de

Sarkozy à détruire le tissu social et ce qui reste de la protection des salariés, qu'ils soient du public ou du privé.

Dans cette entreprise de casse, il se sait soutenu par les députés et sénateurs UMP, tous prosternés au pied du trône.

Robert Perret  
pcf.oullins@hotmail.fr

Jean-Luc Renault



## Elu Lutte Ouvrière

### PAS DE VACANCES POUR LES PAUVRES

Avec la crise économique, chaque jour, des milliers de salariés de plus se retrouvent au chômage. Oullins a bien sûr sa part de laissés pour compte. Pour eux, ce ne sera pas la perspective des congés d'été mais

l'angoisse du lendemain. Quant à leurs enfants, nombre d'entre eux ne quitteront pas Oullins, sans y trouver les activités qui leur seraient nécessaires. Ainsi la commune n'a su trouver que 450 € à provisionner dans son budget pour la « journée des oubliés des vacances » du Secours Populaire. Tout

un symbole ! Quant à la piscine, elle est devenue insuffisante et ses tarifs ne sont pas donnés !... Les vacances d'été arrivent mais, malheureusement, il n'y aura pas de vacances pour tout le monde.

Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

## Groupe "Oullins ensemble"

### POUR UN AVENIR DURABLE

Deux événements importants viennent de rythmer notre vie municipale : le vote par le conseil municipal du compte administratif 2008 et les élections européennes du 7 juin dernier.

Si le premier peut paraître éloigné des préoccupations quotidiennes, il n'en est pas moins essentiel puisqu'il traduit à l'euro près les dépenses et les recettes de la ville, donc, l'exécution du budget de l'année 2008.

Il donne une vision exacte de la situation de notre commune sans artifice et avec toute la rigueur des chiffres.

Le second événement montre tout l'intérêt des Oullinois à la fois pour la politique européenne de la France menée par le Chef de l'Etat et pour la problématique environnementale.

Sur le compte administratif, il apparaît clairement que notre commune remplit bien ces deux objectifs principaux :

- contenir les dépenses de fonctionnement - en langage clair pas de dépense superflue pour faire fonctionner la ville ;
- veiller à n'engager la ville qu'en fonction de ses capacités et en particulier de ses recettes.

Système très important dès lors que nous avons fait le choix de ne pas augmenter la pression fiscale depuis 2004.

Ainsi, le fait de dégager un autofinancement de l'ordre d'un million et demi d'euros nous permet d'abonder notre section d'investissements et surtout de limiter notre recours à l'emprunt.

Sur ce point, nous voulons rappeler que la gauche, qui aime la polémique, tente de faire croire que la ville aurait contracté des emprunts dangereux pour elle-même.

Une fois de plus, c'est ignorer la réalité des dossiers. Nous avons volontairement diversifié nos partenaires, nos produits

financiers, et nos modalités d'emprunt pour s'assurer une large sécurité tout en préservant les intérêts de la commune.

Chaque jour, nos services négocient avec les organismes bancaires nos besoins de financement. Nous sommes, dans ce travail, assistés et conseillés par un cabinet spécialisé. A ce jour, nous avons fait économiser à la ville 394 000 euros de frais financiers depuis 2007.

Nous n'avons pas de leçon à recevoir de l'opposition municipale qui à une autre époque (1989) avait contracté un emprunt « in fine » que nous avons payé en 2003.

Enfin, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permet de financer nos investissements, seules garanties du développement de notre ville et de son avenir. Pour vous donner quelques éléments chiffrés, il est bon de savoir que nous investissons en moyenne la somme de 8 millions d'euros par an, que le niveau d'endettement par habitant est de 686 euros, somme inférieure à la moyenne des communes de même strate ( 1300 €) et que l'emprunt est tout entier consacré à l'investissement, tout cela dans un contexte de maintien des aides de l'Etat et de la baisse des aides du Conseil général.

Sur le résultat des élections, à l'instar des résultats nationaux, Oullins confirme son attachement à l'action de la majorité présidentielle, au développement durable et constate la chute du parti socialiste.

Pour nous, l'enseignement de ce scrutin nous conforte dans les projets engagés et dans nos actions liées au respect de l'environnement.

La mise en place d'un Agenda 21, l'arrivée du métro, l'aménagement des espaces publics et des parcs, l'aménagement d'un « jardin sans fin », les mesures prises sur l'installation des antennes de téléphonie

mobile, le recours aux techniques de construction HQE pour nos bâtiments (PPE, médiathèque, pôle musical...), le travail fait par les enfants du conseil municipal, l'action ECHO (environnement, citoyenneté, handicap pour Oullins), la mise en place du tri sélectif pour la collecte des encombrants, la mise en place au sein des services municipaux des démarches d'économie d'énergie et de consommation de fournitures, ou le traitement de nos espaces verts avec des moyens naturels montrent à quel point nous sommes engagés, sans faiblesse et depuis plusieurs années, dans le développement durable et le respect de l'environnement.

Faut-il aller encore plus loin ? Sans doute. La mise en place de l'Agenda 21 va nous permettre de traduire dans un document de synthèse tous ces projets et toutes ces démarches.

Continuer de lutter contre le tracé du TOP soutenu par le Grand Lyon aujourd'hui, c'est affirmer et défendre notre projet d'éco-quartier sur les anciens terrains de la SNCF, c'est préparer pour les prochaines années une ville équilibrée soucieuse de son développement et de sa qualité de vie pour tous. Nous avons le devoir de réussir au-delà de nos divergences. Il s'agit aujourd'hui de l'avenir de la commune rassemblé autour d'un projet ambitieux pour les prochaines décennies.

Ne pas se laisser enfermer dans des querelles politiciennes, ne pas céder à un débat médiocre voilà le but, faute de quoi la ville serait sacrifiée sur l'hôtel des ambitions personnelles, ce qui n'est pas notre choix.

Au moment où la période estivale s'ouvre, nous souhaitons à tous de trouver le temps et les moyens de profiter de ce moment agréable.

Bonne vacances à tous.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



Christine Chaland



Christian Ambard



Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



Philippe Souchon



Adrienne Degrange



Gilbert Morel



Nadine Corella



Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



## CULTURE

### En ville

- **3 juillet à 22h**  
Ecran Total :  
**Les trois brigands**  
Rue Max Dormoy
- **Du 3 au 5 juillet**  
**Festival « Danses et Cies »**  
Nouveaux ateliers de la danse  
162 Grande rue
- **4 juillet à 22h**  
Ecran Total :  
**La graine et le mulet**  
Quartier du Golf

- **9 juillet à 22h**  
Ecran Total :  
**Le renard et l'enfant**  
Pôle petite enfance Bussière  
60 rue du Buisset
- **Jusqu'au 10 juillet**  
**Préinscriptions à l'école de musique ALAEO**  
5 rue Ampère

### Bibliothèque

- **22 et 29 juillet, 5, 12 et 19 août de 16h à 18h**  
**Bibliothèque à la piscine**  
Piscine municipale  
44 Grande rue

## Horaires d'été de la bibliothèque

- **Bibliothèque centrale (10 rue Orsel)**  
Mercredi 15 juillet : 9h30→12h30  
Jeudi 16 juillet : 15h→19h  
Samedi 18 juillet : 10h→12h30  
Mardi 21 juillet : 9h30→12h30  
Mercredi 22 juillet : 9h30→12h30  
Jeudi 23 juillet : 15h→19h  
Samedi 25 juillet : 10h→12h30  
Mardi 28 juillet : 9h30→12h30  
Mercredi 29 juillet : 9h30→12h30  
Jeudi 30 juillet : 15h→19h  
Fermeture du 1<sup>er</sup> au 22 août  
Mardi 25 août : 9h30→12h30  
Mercredi 26 août : 9h30→12h30  
Jeudi 27 août : 15h→19h
- **Annexe Montlouis (39 bd Général De Gaulle)**  
Mercredi 15 juillet : 14h→18h30  
Mercredi 22 juillet : 14h→18h30  
Mercredi 29 juillet : 14h→18h30  
Fermeture du 1<sup>er</sup> au 22 août  
Mercredi 26 août : 14h→18h30  
Mercredi 2 septembre : 14h→18h30
- **Samedi 29 août : 10h→12h30**  
Mardi 1<sup>er</sup> septembre : 9h30→12h30  
Mercredi 2 septembre : 9h30→12h30  
Jeudi 3 septembre : 15h→19h  
Samedi 5 septembre : 10h→12h30

## Théâtre

Plus d'infos sur [www.theatrelarennaissance.com](http://www.theatrelarennaissance.com)  
**Fermeture le 11 juillet.**  
**Réouverture le 31 août.**

## Cinéma

Plus d'infos sur [www.theatrelarennaissance.com](http://www.theatrelarennaissance.com)

## MJC

Plus d'infos sur [www.clacson.fr](http://www.clacson.fr)

- **26 août**  
**Réouverture de la MJC**
- **2 septembre**  
**Début des inscriptions**

## SPORT

- **3 Juillet de 9h à 17h**  
**Stage pour les enfants de 2 à 5 ans (CISAG)**  
Espace Bussière  
66 rue de la Bussière
- **6, 7 et 8 juillet de 9h à 12h**  
**Stages pour les enfants de 2 à 5 ans (CISAG)**  
Espace Bussière  
66 rue de la Bussière
- **Du 6 au 10 juillet**  
**Stage de tennis (TCO)**  
Tennis Montlouis
- **Du 13 au 17 juillet**  
**Stage de tennis (TCO)**  
Tennis Montlouis
- **13 juillet à 22h30**  
**Feu d'artifice**  
Parc Chabrières-Arlès
- **16 juillet à 10h**  
**Réunion d'information sur la coopérative d'activités Graines de SOL**  
5 rue de la République à Pierre-Bénite
- **Du 19 au 24 juillet**  
**Séjour "City Mômes"**  
Association Temps Jeunes  
Tél. 04 72 66 16 66
- **21 juillet de 16h30 à 18h30**  
**Vaccinations publiques**  
Ecole Jean de la Fontaine  
34 rue de la Commune de Paris
- **27 et 28 août de 9h à 12h30 et de 15h à 19h**  
**Collecte de sang**  
Salle des fêtes
- **3 septembre à 11h**  
**Lancement officiel des travaux du métro à Oullins**  
Gare - rue Pierre Sénard
- **5 septembre de 9h à 18h**  
**Forum des associations**  
Gymnase Herzog
- **6 septembre à 10h**  
**Commémoration de la Libération d'Oullins**  
Square de la Résistance

## CARNET D'ADRESSES

### HÔTEL DE VILLE

BP n° 87  
69923 OULLINS Cedex  
Tél. : 04 72 39 73 13  
Fax : 04 78 50 81 78

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et 13h30 à 16h30  
Mardi et mercredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30  
Jeudi : 8h30 à 18h  
Vendredi : 8h30 à 16h30  
Samedi : 9h à 12h

**N° VERT : 0800 013 477**  
Appel gratuit 24h/24h.  
Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une

réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

**N° VERT Propreté : 0800 717 888**

**Police Municipale :**  
04 37 20 12 00

**PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC**  
Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

**Impôts :** le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 11h

**Aide aux victimes :** le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

**Conciliateur :** 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 17h

**CICAS (Retraites) :** les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

**CRAM (Retraites) :** tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Avocat-conseil :** tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

**Boutique de droit (Amély) :** tous les vendredis de 13h30 à 17h30  
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

**ENCOMBRANTS**  
Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

• Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.  
Tél. 04 72 39 21 87  
• Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon, 29, route de la gare  
Tél. 04 78 59 04 32

**CIMETIÈRE**  
96, rue du Perron  
Tél. : 04 72 39 73 18  
Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

**MARCHÉS**  
Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.  
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.  
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.  
Samedi (mixte) : rues de

la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.  
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

**PERMANENCES M. Michel TERROT Député du Rhône**  
8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
Tél. 04 78 50 50 50

**M. François-Noël BUFFET Sénateur du Rhône**  
5 rue Orsel  
69600 OULLINS  
Tél. 04 72 39 36 00

**M. Jean-Louis UBAUD Conseiller Général**  
Hôtel du Département  
29-31 cours de la Liberté  
69483 LYON Cedex 3  
Tél. 04 72 61 74 33



# "LOU PING"

MARDOUINERIE • BAGAGES

## SOLDES

Venez profiter  
des Soldes,  
jusqu'à

### - 50 %

Luana, T. Mugler,

Mac Douglas,

Texier,

Achiro,

Eastpak, Desley,

Lancaster,

Samsonite, Kaporals,

Esprit, Gil Holsters...



105 Grande rue | 69600 Oullins  
04 72 66 99 70

www.louping.com

# LYON AUDITION

Maryline GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.

## Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

Contrôle de votre audition

Prêt et essai gratuit d'appareils\*

Conseil en nouvelles technologies auditives

Protection anti-bruit

111, Grande Rue - 69600 Oullins  
04 78 86 97 28

# JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

## DEVIS GRATUIT

UNITÉS INTÉRIEURES



Johnny Chatagneau - OULLINS - 06 64 24 86 68

johnny.chatagneau@wanadoo.fr

# RAYNARD

Spécialiste traitement  
et renfort de la charpente  
depuis 1975

Intervenons à la fois, en préventif (Sécher PEREPT, L'Éléve,  
à votre mesure, applications, s'adapter)  
Adhérent MTD - Associé à la ORE, M.ép.  
+ toutes les certifications nécessaires. Votre sécurité  
est notre priorité.

Zone Artisanale  
69250 St Genis-les-Ollieres

04 78 44 65 25 - 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNE - DEVIS GRATUIT



# NATUR HOUSE

Experts en rééducation alimentaire

## Je retrouve mon poids idéal AVEC PLAISIR !

- Plan diététique **PERSONNALISÉ**
- Suivi hebdomadaire **GRATUIT** avec  
nos **DIÉTÉTIENS NUTRITIONNISTES**
- Gamme de **PRODUITS NATURELS**

Vous aider à retrouver votre poids idéal par une alimentation simple et équilibrée. C'est notre engagement chez Naturhouse !

Dans notre centre, vous êtes pris en charge par nos diététiciens nutritionnistes diplômés d'état, d'abord par un bilan complet (1/2 heure), puis par un suivi hebdomadaire (1h d'heures).

Toutes les consultations sont gratuites, seuls les compléments alimentaires à base de plantes, associés au plan diététique, sont à votre charge.

Naturhouse, qui compile sa gamme de produits exclusifs, a été choisie par plus de 3 millions de personnes en 10 ans.

MOYENS : lundi 10h-19h et du mardi au vendredi 09h30-19h

Place Arles Buisson (dernière Manœuvre) 69600 Oullins

04 78 81 83 54

# mima

Flide et maintien à domicile  
Votre quotidien est notre fiabilité

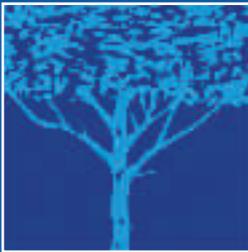
**DES OULLINOIS AU SERVICE DES OULLINOIS**  
Tâches ménagères, courses, aide aux repas,  
laver et coucher, aide à la toilette...

MIMA RECRUTE, VOITURE INDISPENSABLE,  
POSTULER EN LIGNE.

www.mimaservices.fr

Les mêmes  
interventions  
aux heures  
souhaitées

Mima - 8 rue Orsel - 69600 OULLINS - Tél 04 78 50 96 45  
Fax 04 78 86 00 43 - contact@mimaservices.fr



# OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS

Contactez nous : 04 72 66 36 26

LOCATION - ACHAT

VENTE - EXPERTISE



**EXCLUSIVITÉ**

**PIERRE BENITE PLEIN CENTRE T2** immeuble standing de 2005, vue sur parc, cuisine équipée donnant sur séjour avec belle terrasse, chambre, proche futur métro, frais notaire réduits. Idéal jeune couple ou senior. **176 000 €**



**EXCLUSIVITÉ**

**OULLINS CENTRE** dans résidence avec parc, T5 de 80m<sup>2</sup>, séjour double avec balcon donnant sur verdure, cuisine avec loggia, 3 chambres, salle de bain, wc, cave, garage box. Idéal jeune famille. **139 000 €**



**OULLINS CENTRE, T3** env 50m<sup>2</sup> en surface utile, cuisine USA donnant sur séjour, deux chambres, salle d'eau, cave, faibles charges, 4<sup>ème</sup> /4 sans ascenseur, pour jeune couple ou investisseur. **99 000 €**



**IRIGNY** Programme neuf livrable 1<sup>er</sup> semestre 2010, Idéal premier achat, proximité axes autoroutiers, beau lotissement de 10 maisons, terrain 320 m<sup>2</sup>. Frais de notaire réduits **215 000 €**



**EXCLUSIVITÉ**

**OULLINS** Résidence de standing fermée dans parc arboré, très beau T4 cuisine équipée ouverte sur séjour, terrasse, disposant de 2 chambres, dressing, salle d'eau cave, parking en sous-sol. A voir. **209 000 €**



**EXCLUSIVITÉ**

**OULLINS CENTRE T4** de 72 m<sup>2</sup>, 3<sup>ème</sup> et dernier étage sans ascenseur, cuisine indépendante équipée, double séjour 26m<sup>2</sup>, 2 chambres, SdB, cellier, balcon, garage + parking privé, prévoir rafraîchissement. **138 000 €**



**PIERRE BENITE CENTRE** Maison de ville de 1900 avec cachet très bon état, 120m<sup>2</sup> habitables + dépendances, cuisine équipée ouverte sur séjour, salon, 4 chambres, terrasse, chauffage individuel gaz, double vitrage. A voir rapidement. **244 000 €**



**OULLINS BUISSIERE** Emplacement N° 1 - Fonds de commerce librairie papeterie - Française des jeux PMU - bonne rentabilité - proche parking et commerces. **85 000 €**

Vous avez un ami dans l'immobilier [www.laforet-immobilier-oullins.com](http://www.laforet-immobilier-oullins.com)



**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola  
69600 Oullins  
04 78 51 35 74**

**plateforme d'accueil**

- détails de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'olagage

**Arhône Environnement**  
collecte & valorisation des déchets

RD 142 - 36, route de Bigisats  
13000 DE BONNE VAL  
Tel 04 78 59 00 11  
Fax 04 78 59 01 11

**ouverture d'une déchèterie destinée aux professionnels**

**vente matériaux**

- graves recyclées
- graviers
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois

**location de bennes**  
tous déchets

7 à 35 m<sup>3</sup>

gestion de déchèteries  
déchèteries mobiles

Entreprises, Particuliers, Industriels, Collectivités

FÂIENCES - GRÈS - SALLES DE BAINS



10 AX DU CHÂTEAU - FRANQUEVILLE - TEL 04 78 34 26 16